

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2025

P JL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 361

présenté par

Mme Youssouffa, M. Bataille, M. Bruneau, M. Castellani, Mme de Pélichy, M. Mazaury,
Mme Sanquer et M. Taupiac

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.